

**Compte-rendu de réunion du conseil municipal**  
**Séance du 19 août 2011 - 15 h 00**

*Sous réserve de son approbation*

L'an deux mille onze, le dix neuf août, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 09-08-2011.

Présents : Mmes Chantal Boget, Monique Oddou. MM. Sébastien Catelan, Jean-Jacques Ferrero, Dominique Gueytte, Raymond Lecler, Pierre Michel, Robert Reynaud.

Absent excusé : Frédéric Pinet.

**1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu**

➤ **Mme Chantal BOGET** est nommée **secrétaire de séance**.

➤ **Le compte-rendu du 4 juillet est approuvé.**

**2 – Jeunesse**

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le projet de convention avec le nouveau prestataire des repas en liaison chaude pour la cantine scolaire est présenté. La convention prévoit le repas au tarif de 5,70 € TTC, les parents payeraient 4 € TTC pour un enfant puis 3,50 € pour un deuxième et 2,50 € pour les suivants d'une même famille, la mairie de Rosans payerait la différence au prestataire soit 1,70 € puis 2,20 € et 3,20 € pour les suivants (enfants de Rosans). Une convention sera proposée aux communes de résidence afin qu'elles prennent à leur charge la différence entre le prix payé par les parents et le prix payé au prestataire.

➤ **Le conseil approuve la convention** avec le tourism'bar (SNC le Pontet), **les prix facturés** aux parents et **la convention avec les communes** de résidence.

Les travaux à la cantine demandés par la Direction départementale cohésion sociale et protection des populations (DDCSPP) sont réalisés par les employés communaux : séparation entre le propre et le sale, enlever la banque, refaire les sous bassements et les peintures ainsi que l'achat d'une table, d'un meuble en inox pour mettre la vaisselle et d'un placard pour les produits d'entretien.

Ecole. Les députés ont répondu, Madame Martinez (un mail), Monsieur Giraud (une copie de la jurisprudence d'une commune concernant la prise en compte des enfants de 2 ans).

Travaux d'électricité. Le bureau d'études Etel les a estimé à environ 20 000 €, la commission des travaux se réunira le 22 août et fera un appel à concurrence adapté auprès des entreprises concernées.

**3 – Finances**

Rapporteur : *Josy Olivier*

Quelques virements de crédits sont nécessaires sur le budget de l'eau.

➤ **Le conseil approuve les virements suivants :**

Crédits à ouvrir :

- Chapitre 67 article 673 Titres annulés ou réduits sur exercice antérieur.....+ 1 000 €
- Chapitre 65 article 654 Pertes sur créances irrécouvrables.....+ 500 €

Crédits à réduire :

- Chapitre 011 article 61558 Entretien.....- 1 500 €

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

Monsieur Liabeuf demande une subvention pour la réfection de sa façade.

➤ **Compte tenu des critères en cours, le conseil approuve l'attribution d'une subvention de 1 500 €.**

Le locataire de l'école, Marcamar Aouad, a payé les frais de peinture et de petit matériel pour les travaux à faire dans l'appartement (818,06 €). Considérant l'état des lieux à l'arrivée de ce locataire, les travaux incombaient à la mairie, c'est pourquoi il est proposé de rembourser M. Aouad. En questions diverses, Raymond Lecler pose la question concernant les cautions versées par les locataires, il est précisé qu'elles sont parfois retenues complètement ou partiellement en fonction de l'état des lieux.

D'autre part, le trésorier du comité des fêtes a avancé la somme de 1 148,16 € pour l'achat d'une machine à glaçons et une cafetière pour la salle polyvalente (le magasin METRO a refusé le bon d'achat émis par la mairie). Pour ne pas mettre l'association en difficulté bancaire et en attendant que le conseil se réunisse, Madame Olivier a remboursé à titre personnel la somme à Monsieur Hennion le 7 juillet pour ces deux équipements communaux.

- **Le conseil autorise les remboursements de 818,06 € à M. Aouad et de 1 148,16 € à Madame Olivier.**

L'entreprise Bodet a entrepris les travaux, 1 900 € HT, concernant l'horloge défectueuse de l'église.

#### **4 – Plan d'eau**

##### **Rapporteur : Pierre Michel**

Cette année, des pseudomonas (bactéries), non recherchées jusqu'à présent, ont été trouvées dans le plan d'eau. Il est rappelé que des obligations sont à respecter concernant les eaux de baignade : notamment un profil de chaque eau de baignade doit être élaboré. Ce profil consiste à identifier les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade. Il définit, dans le cas où un risque de pollution est identifié, les mesures de gestion à mettre en oeuvre pour assurer la protection sanitaire de la population et des actions visant à supprimer ces sources de pollution. C'est un outil qui doit permettre de prévenir les risques sanitaires et d'améliorer la qualité des eaux de baignade afin qu'en 2015, toutes les eaux de baignade soient classées au moins de « qualité suffisante » au sens de la directive 2006/7/CE. L'élaboration de ce dossier étant complexe, il est proposé de faire appel à un cabinet d'étude.

- **Le conseil donne un avis favorable à l'élaboration d'un profil de baignade pour le plan d'eau de Pigerolles, autorise le Maire à faire appel à un cabinet d'étude pour sa réalisation et sollicite pour sa réalisation l'aide de l'Agence de l'Eau.**

#### **5 – Festivités**

##### **Rapporteur : Josy Olivier**

**Le 18 septembre**, une grande journée équestre est prévue organisée au stade des Rosières. Le spectacle coûte 2 500 €. Le centre équestre demande si la commune souhaite participer. Certains proposent 800 € d'autres 600 €.

- **Les conseillers (7) approuvent une participation au spectacle à hauteur de 800 €.**

La promotion du Rosanais au salon du cheval à Avignon sera proposée lors d'un prochain conseil.

**Le 3 septembre** la journée de l'Algérie et de la méditerranée « sur les traces de l'émir Abdel Kader » avec prévus 3 films, des ateliers, des chanteurs, des stands, des contes, un repas.

**Le 16 septembre** est prévue l'inauguration du centre bourg avec Madame la Préfète, le conseil régional (Joël Giraud), le conseil général (Jean-Yves Dusserre), la fédération d'électrification (Albert Moullet). Rendez-vous à 15 h 30 place de la mairie, cortège prévu dans le village, discours et collation place de la tour.

#### **6 – Environnement - Avancement du dossier des stations d'épuration**

##### **Rapporteur : Pierre Michel**

Le bureau d'études Merlin travaille sur plusieurs scénarios concernant les Buissons, Plan-La-Croix. Concernant Baudon, un seul scénario est prévu.

- **Rendez-vous avec le bureau d'études, le 6 septembre.**

## 7 – Questions diverses

- Lettre de Madame Garcin lue par Robert Reynaud ayant pour objet le mauvais entretien de la rue des jardins. Il faudra mettre des barrières pour empêcher l'accès aux ruines Chambon (dangereuses).
- Assemblée Générale de l'association (pour le maintien et développement des cantons de Rosans, Ribiers et limitrophes), réunion prévue le 9 septembre à 18 heures.
- Demande de location à l'année pour le mobil home du camping municipal. Pas de location à l'année, locations ponctuelles seulement. Concernant le camping, Dominique Gueytte précise que deux campeurs ont régularisé leurs annexes, une visite est prévue avec la gendarmerie et la DDT.
- Camping car Prévoir une station devant le camping.
- Demande de M. Bideau de Saint André qui anime les jeux à Rosans d'une subvention de 150 € accordée.
- Intempéries agricoles Rosans n'est pas concerné cette année par la sécheresse, pas besoin de délibération.
- Association musique en Rosanais remercie la mairie pour sa participation financière aux trois concerts.
- SIVU patrimoine et culture Jean-Jacques Ferrero a participé à une réunion, Monsieur Ranger a été remplacé par une présidente, Chantal Boget démissionne.
- PLU, la prochaine réunion sera le 6 septembre.
- Pompier volontaire la formation du gardien de la déchetterie Philippe Bouihi est terminée. En cas d'intervention, il pourra être remplacé du lundi au vendredi par un employé communal, convention à prévoir avec la CCIB.
- Ecoulement des eaux Raymond Lecler informe que l'eau ne s'écoule plus au point information sous le pont entre Rosans et Verclause.
- Ecole Raymond Lecler demande des précisions quant au nombre d'enfants inscrits à la rentrée : à ce jour 44 à Rosans (répartis en 2 classes) et 6 à Verclause. A la rentrée, une classe ferme sur Rosans.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 17 h 45.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 <sup>ère</sup> adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 <sup>ème</sup> adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3 <sup>ème</sup> adjoint	X	
BOGET Chantal	Secrétaire de séance	
CATELAN Sébastien	X	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	Absent excusé	
REYNAUD Robert	X	

